

LE 7 MARS <<<<<< TOUS ENSEMBLE ÉCHEC AU CPE

En juin dernier, la droite a imposé le CNE (contrat nouvelle embauche) aux salariés des entreprises de moins de 20 salariés. En février elle passe en force à l'Assemblée nationale avec le 49,3 pour étendre ce dispositif par le CPE à tous les jeunes de moins de 26 ans.

Dans quelques mois, si un coup d'arrêt n'est pas marqué maintenant, la droite imposera son projet complet : le démantèlement du code du travail avec la disparition du CDI.

Depuis plusieurs semaines, partout en France, jeunes, lycéens, étudiants et salariés se sont retrouvés pour exiger le retrait du CPE.

Ensemble, amplifions ce mouvement.

Nous exigeons le retrait du CPE. Pourquoi ?

>>> Un Contrat Précarité Exclusion :

Le CPE institutionnalise le travailleur jetable: à tout moment, les jeunes pourront être licenciés.

Le CPE donne un permis de licencier à volonté à l'employeur qui n'est même plus obligé de motiver le renvoi de son jeune salarié.

Le CPE n'exige aucune garantie des patrons qui pourront licencier, remplacer un jeune en CPE par un autre jeune en CPE et continuer de bénéficier des exonérations de charges.

Le CPE ne donne même pas droit au versement d'une prime de précarité. Le CPE ne s'applique pas uniquement à la première embauche. Un jeune pourra passer de CPE en CPE.

>>> Un contrat sans avenir

Le CPE interdit toute construction d'un projet d'avenir. En bradant les jeunes sur le marché

du travail, le CPE organise la concurrence entre les générations.

>>> Un contrat sans emploi

Le CPE ne créera aucun emploi supplémentaire. On l'a vu avec le CNE, vraie aubaine pour les patrons, ceux qui ont signé un CNE auraient de toute façon recruté.

En revanche avec le CPE, tous les jeunes de moins de 26 ans seront potentiellement précaires, y compris ceux qui auraient été embauchés en CDI.

On ne crée pas de l'emploi en fragilisant les salariés, en précarisant la jeunesse, en remettant en cause les droits acquis des salariés (CPE, travail de nuit des mineurs, apprentissage à 14 ans, directive Bolkestein, remise en cause des droits des étrangers, etc.).

Ensemble, ripostons à la politique de la droite.



LES COMMUNISTES PROPOSENT :

« ÉRADIQUER L'EMPLOI PRÉCAIRE ET DÉVELOPPER L'EMPLOI STABLE

Assurons le succès des mobilisations du 7 mars

Engager un plan pluriannuel de conversion de tous les emplois précaires en emplois stables et correctement rémunérés

➔ Nous proposons la mise en place d'un plan pluriannuel de résorption de l'emploi précaire, avec des objectifs annuels nationaux et régionaux chiffrés et contraignants. Ce plan concernerait massivement les jeunes, dans la mesure où 70% de leur premier emploi se font sur un mode précaire.

Dans le même esprit nous proposons de lutter contre les abus du recours à l'intérim et aux CDD sous le motif de surcroît d'activité et d'exiger un plafond maximum, par entreprise, du recours à l'emploi précaire. Cela passerait, dans l'immédiat, par l'exigence d'une taxation dissuasive du recours au travail précaire.

Nous appelons tous les précaires à exiger un statut de transition pour permettre de sortir de la précarité.

Baisser le coût du crédit pour l'emploi plus tôt que le coût du travail

➔ Il faut rompre avec les politiques de baisse des cotisations sociales patronales et utiliser autrement l'argent que mobilisent ces

baisses (plus de 20 milliards d'euros par an aujourd'hui).

➔ Cet argent pourrait servir à baisser le coût du crédit aux entreprises dans la mesure où elles créent des emplois stables et correctement rémunérés et font des efforts de formation. L'argent public servant aux baisses de cotisations sociales patronales pourrait être affecté à un **Fonds national et décentralisé pour l'emploi et la formation**, géré avec les élus et des représentants des salariés. Ce Fonds prendrait en charge une partie des intérêts versés aux banques par les entreprises sur les crédits pour leurs investissements : plus ceux-ci programmeraient d'emplois et de mises en formation débouchant sur un emploi et plus le coût du crédit serait ainsi allégé (bonification).

Tout ceci s'inscrirait dans la construction progressive d'un système de Sécurité d'Emploi ou de Formation pour chacun- e, avec une mobilité dans la sécurité de droits et de revenu relevés et l'accès pour chacun-e à la formation tout le long de la vie.

C'est dans cette perspective aussi que nous nous prononçons pour la création d'une allocation d'autonomie pour les jeunes leur permettant d'être économiquement indépendants de leurs parents et d'accéder en toute sécurité de droits et de revenu à l'emploi stable à la fin de leurs études.

**LE PARTI COMMUNISTE AU CŒUR DES RASSEMBLEMENTS POPULAIRES ET CITOYENS POUR
CHANGER LES POLITIQUES EN FRANCE ET EN EUROPE**

Je désire être informé-e des initiatives du Parti communiste français

- Je décide d'être membre du Parti communiste français
 Je verse _____ euros (chèque à : Association de financement du PCF)

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone, courrier électronique :

Renvoyer à : Parti communiste français : 2, place du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19 - Tél. : 01 40 40 12 12